



Unitaire
enseignement
éducation
recherche
culture

F.S.U. 41

35-37 avenue de l'Europe

BP 30836

41008 BLOIS CEDEX

☎ **02 54 42 03 83**

Télécopie : 02 54 42 56 20

Blois le 20 mars 2020

à Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher

Objet : écoles et accueil des enfants des personnels soignants

Monsieur le Préfet,

Vous en êtes un témoin premier, l'engagement des personnels de l'Education Nationale est exemplaire en matière de volontariat pour assurer la garde des enfants des personnels soignants.

A tel point qu'il apparaît, ceci étant confirmé par les échanges suivis que nous avons avec Madame l'Inspectrice d'Académie, qu'il y a même trop, voire beaucoup trop, de nos collègues présents au regard des effectifs d'enfants accueillis.

Nous savons que Madame l'Inspectrice d'Académie va agir pour ajuster au mieux.

Ce préambule pour vous alerter sur l'absence totale (ou quasi-totale) de matériel de protection pour les enseignants volontaires ainsi que pour les fonctionnaires territoriaux engagés dans le dispositif.

Si le message officiel de l'ARS est de dire que ces protections sont inutiles, c'est d'abord et avant tout parce que le pays souffre d'une pénurie durable dont même les soignants vivent la réalité.

Nous pensons, qu'en toutes circonstances, ceux qui s'engagent en répondant à l'appel d'unité nationale sans faille et de solidarité totale du Président de la République, ont droit à la franchise et la sincérité.

Nous souhaitons, Monsieur le Préfet, que les services de l'Etat mettent tout en œuvre pour que, dans les jours et les semaines qui viennent, les fonctionnaires volontaires soient bien mieux protégés qu'ils ne le sont actuellement.

Une nécessité d'autant plus impérieuse que notre département et notre région qui semblent à ce jour relativement moins touchés que d'autres par la pandémie n'échapperont pas, selon toute vraisemblance, à son accélération.

Veillez recevoir, Monsieur le Préfet, mes plus sincères salutations.

Pour la FSU 41

S. Ricordeau